Envoyé en préfecture le 13/01/2023
Reçu en préfecture le 13/01/2023
Publié le
ID : 031-213101181-20230112-DC20230103-AU

Castelnau d'Estrétefonds

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

DECISION DU MAIRE 2023/01-03
FINANCES – Tarifs 02 mars 2023 – Animation Isandbox

Le Maire de la commune de CASTELNAU D'ESTRETEFONDS,

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération du 18 février 2022 de délégation d'attributions au Maire portant au 2° De fixer les tarifs inférieurs à 3 000 € des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal à savoir :
- Les recettes perçues à l'occasion de manifestations ponctuelles,
- Tous tarifs de droits ponctuels de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics (droits de place...),
- Pour les autres recettes non fiscales, délégation accordée uniquement lorsque les augmentations et diminutions des tarifs existants ne dépassent pas 5% ;

Sur proposition de M. MARTY, Maire adjoint,

DECIDE

Article 1 – Une initiation à Isandbox est organisée le 03 mars 2023 selon les tarifs suivants :

Quotient familial	JOURNÉE + REPAS +SORTIE - Tarif exceptionnel -	FORFAIT SEMAINE+ SORTIE - Tarif exceptionnel -	DEMI-JOURNÉE +REPAS+SORTIE - Tarif exceptionnel -	Soit un supplément de
Jusqu'à 400	10,74 €	37,12 €	8,83 €	1,97 €
401 à 600	11,74 €	40,59 €	9,66 €	2,16 €
601 à 800	12,39 €	42,64 €	10,21 €	2,34 €
801 à 1100	12,94 €	44,60 €	10,66 €	2,42 €
1101 à 1400	14,32 €	49,49 €	11,78 €	2,63 €
1401 à 1700	16,04 €	55,43 €	13,20 €	2,95 €
1701 à 2000	16,89 €	58,40 €	13,90 €	3,10 €
Plus de 2000	17,91 €	61,87 €	14,73 €	3,29 €
Non-résidents	23,33 €	80,67 €	19,20 €	4,29 €

Article 2 – Les recettes sont inscrites au budget municipal, section Fonctionnement.

Article 3 - Cette décision sera portée à la connaissance du prochain Conseil municipal et mentionnée comme telle au registre de ses délibérations.

Fait à Castelnau d'Estrétefonds,
Le 12 janvier 2023

La Maire,

Sandrine SIGAL

MAIRIE de CASTELNAU-D'ESTRETEFONDS (Hte-Garonne)

7 FINANCES LOCALES / 7.10 Divers